

Ils ont utilisé pour cela les publications de leurs devanciers, Allemands, Anglais, Américains ou Français. Rien n'était plus urgent. Cela fait, ils ont arrêté la méthode à laquelle tous les collaborateurs auront à se soumettre. On a imprimé pour leur usage tout le texte de la Vulgate sur une colonne, de manière à laisser en blanc une grande partie de chaque feuille. Il sera facile d'indiquer ainsi les variantes constatées dans chaque manuscrit. Les textes contrôlés de la sorte seront réunis au siège de la Commission, qui est le collège de Saint-Anselme à Rome. Chacun d'eux sera suivi d'un travail critique, où seront examinés l'âge, la provenance et les caractères du manuscrit étudié. Quand l'exploration méthodique des bibliothèques sera finie, il faudra dégager des conclusions de ces monographies paléographiques. Une édition définitive de la Vulgate en sera le résultat.

Ceux qui sont au courant des progrès réalisés depuis un demi-siècle en érudition et en histoire comprendront l'importance de cette œuvre. Je les prie de bien remarquer qu'elle est due à l'initiative personnelle de Pie X. Elle s'ajoute à tant d'autres entreprises honorables pour son pontificat. Les Allemands, les Anglais et les Américains le comprennent. C'est parmi eux que la Commission trouve ses principaux bienfaiteurs. Le Souverain Pontife figure sur la liste qui vient d'être publiée pour la somme de 12 000 francs ; l'archevêque de New-York a versé 1 500 francs. Les Bénédictins américains, 6 745 francs. Les professeurs d'un seul séminaire américain se sont inscrits pour 1 081 fr. 50. Une Congrégation bénédictine des Etats-Unis s'est en outre engagée à verser la somme annuelle de 2 500 francs. Les Autrichiens, les Allemands et les Italiens ont, de leur côté, témoigné par leur générosité l'intérêt qu'ils prennent à ce travail. Le cardinal Meicier et les évêques de Belgique, ses suffragants, versent un subside annuel de 1 200 francs.

Dans un rapport qu'il vient de publier, Dom Gasquet nous apprend que la revision de la Vulgate demandera de huit à dix années de travail, et de 200 à 250 000 francs de dépenses. Et il ajoute : « Cette somme, assez considérable en soi, n'apparaîtra cependant pas excessive, si l'on se rappelle que l'érudit allemand von Soden reçut d'une dame luthérienne 500 000 francs, pour un travail un peu analogue au nôtre, concernant le texte grec du Nouveau-Testament. » *Dom Besse.*